
Ordonnance de formation initiale de photographe



—

Plan de formation

—





INTRODUCTION	3
Méthodologie	4
Terminologie	5
Profil de qualification pour la profession	6
• Profil de la profession	8
• Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	9
• Niveau d'exigences de la profession	10
Compétences méthodologiques (CM)	11
Compétences sociales et personnelles (CSP)	12
Niveaux de taxonomie	13
PARTIE A: Domaines de compétences opérationnelles	14
Domaine de compétences opérationnelles n° 1: Maîtrise des techniques de prise de vue	15
Domaine de compétences opérationnelles n° 2: Préparation de la prise de vue	21
Domaine de compétences opérationnelles n° 3: Réalisation de la prise de vue	29
Domaine de compétences opérationnelles n° 4: Réalisation de la postproduction	35
Domaine de compétences opérationnelles n° 5: Exécution des tâches administratives	43
Domaine de compétences opérationnelles n° 6: Connaissance des marchés	48
Domaine de compétences opérationnelles n° 7: Enrichissement du capital intellectuel	54
Domaine de compétences opérationnelles n° 8: Entretien du capital matériel	58
PARTIE B: Tableau des leçons	62
PARTIE C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	64
PARTIE D: Procédure de qualification	70
Glossaire	74
Approbation et entrée en vigueur	78
Annexes	80

N.B.: Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes (formulation épique)

Introduction





Le remplacement du règlement d'apprentissage de photographe actuellement en vigueur par une Ordonnance de formation professionnelle initiale a pour but de proposer un contenu adapté aux réalités du monde économique et de faciliter l'insertion des apprentis sur le marché du travail, tout en ambitionnant de les rendre autonomes.

Des ateliers, réunissant des photographes professionnels, ont permis de répertorier les situations professionnelles quotidiennes et d'obtenir ainsi une analyse pertinente des réalités du métier.

Le profil des futurs titulaires d'un CFC de photographe a pu être identifié, en tenant compte des évolutions techniques et sociologiques. Ils disposeront à l'avenir de nouvelles compétences opérationnelles, acquises et développées durant leur formation.

Les conclusions obtenues par le travail réalisé durant les ateliers sont toutes intégrées dans le plan de formation. L'association professionnelle sera responsable des mesures à prendre et garantira son introduction.

Pour élaborer le plan de formation, la méthode pédagogique et didactique «**Triplex**» a été utilisée, ce qui a permis de formuler les objectifs d'apprentissage suivants:

- **les domaines de compétences opérationnelles**, qui définissent le cadre référentiel des matières enseignées;
- **les compétences opérationnelles**, qui fixent les objectifs en matière de comportements;
- **les objectifs évaluateurs**, qui décrivent le comportement observable qui sera évalué.

Ces trois niveaux sont précisés en partant d'un point de vue global, le domaine de compétence opérationnelle, pour arriver à l'objectif évaluateur, qui est le plus détaillé.

Ces compétences sont dites professionnelles et transversales. Professionnelles, parce qu'elles définissent les compétences techniques indispensables à acquérir et transversales, parce qu'elles définissent les compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Elles sont réparties selon les exigences des objectifs évaluateurs et permettent ainsi d'attribuer aux compétences des valeurs différenciées.

La formation professionnelle est coordonnée dans trois lieux de formation: en entreprise, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises.



Domaines de compétences opérationnelles

Les domaines de compétences opérationnelles présentent des situations au travail dans un contexte global et donnent un aperçu des activités et des défis auxquels les professionnels sont confrontés dans la pratique. Ils sont obligatoires pour tous les lieux de formation et démontrent de manière détaillée le rapport avec la pratique.

Compétences opérationnelles

Les compétences opérationnelles professionnelles présentent des situations au travail devant être maîtrisées par les professionnels afin de pouvoir agir avec succès dans le métier. Ce niveau d'objectifs est également obligatoire pour tous les lieux de formation et définit la structure des compétences ainsi que leur évaluation.

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs structurent le processus d'apprentissage et sont attribués aux différents lieux de formation. Ils règlent donc également les responsabilités pour l'enseignement des différentes connaissances et habilités. Le lieu de formation en question assume la responsabilité pour les objectifs évaluateurs qui lui sont attribués. Des niveaux taxonomiques sont également affectés aux différents objectifs évaluateurs

Compétences méthodologiques

Les compétences méthodologiques permettent au photographe un travail ordonné et planifié, un engagement sensé des moyens d'aide, ainsi que la résolution correcte de problèmes.

Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles permettent au photographe de maîtriser les défis dans le domaine des relations humaines avec assurance et conscience. Le photographe renforce ainsi sa personnalité. Il est prêt à travailler à son propre développement.

Niveaux taxonomiques

Les objectifs évaluateurs sont évalués selon leur niveau d'exigence cognitive (intellectuellement). L'évaluation s'oriente selon le contenu des objectifs et les termes usuels utilisés dans la pratique.

Dans la partie A du plan de formation, les compétences transversales sont présentées sous forme de compétences méthodologiques, sociales et personnelles, stipulées en mots-clés, pour les différentes situations opérationnelles professionnelles. Les trois domaines de compétences sont toujours développés en parallèle.

Profil de qualification pour la profession



Fotograf(in) EFZ, Nr. 90602
Photographe CFC, n° 90602
Fotografo/a AFC, n° 90602



Domaine d'activité

Le photographe CFC réalise des prises de vue numériques ou argentiques d'objets, de personnes, d'événements ou de lieux. Il traite ou développe l'image en fonction du support de publication (papier, écran) et de l'utilisation de l'image (publicité, médias électroniques, journaux, magazines, etc.).

Le photographe CFC travaille seul ou en équipe, tout en collaborant avec des responsables d'agences de communication, des graphistes, des éditeurs, des galeristes, etc. Il s'occupe du travail administratif: devis, facturation, comptabilité, etc. Il consacre également une partie de son temps à faire connaître et à diffuser son travail.

Domaine de compétence opérationnelles

Les compétences opérationnelles du photographe CFC sont divisées en huit domaines de compétences opérationnelles:

1. Maîtrise des techniques de prise de vue
2. Préparation de la prise de vue
3. Réalisation de la prise de vue
4. Réalisation de la postproduction
5. Exécution des tâches administratives
6. Connaissance des marchés
7. Enrichissement du capital intellectuel
8. Entretien du capital matériel

Ces huit domaines de compétences opérationnelles sont décrits de manière détaillée aux pages 14 à 61 du présent plan de formation.

Exercice de la profession

Le photographe CFC pratique généralement son métier dans trois lieux différents:

En studio:

- il prépare le matériel indispensable à la prise de vue: appareils photographiques, matériel d'éclairage, accessoires, ordinateurs, films, etc.;
- il met en place le plateau de prise de vue, positionne l'objet à photographier ou installe la personne pour un portrait, règle minutieusement l'appareil photographique et l'éclairage, utilise des accessoires pour mettre le sujet en valeur et crée, si nécessaire, un décor;
- il cadre l'image pour lui donner la signification attendue, essaye différentes variantes, corrige l'orientation des sources lumineuses pour adapter l'éclairage et la luminosité;
- il réalise les prises de vue, sous forme numérique ou argentique, les transfère de l'appareil photographique numérique à l'ordinateur, les enregistre à l'aide d'un logiciel spécifique en tenant compte du format et de la qualité exigée.



À l'extérieur:

- il effectue le repérage du ou des lieux et des conditions de lumière, prépare le matériel en fonction du mandat reçu;
- il se déplace sur le lieu d'un événement (reportage sportif, politique, culturel, privé, etc.), cadre l'image et choisit la perspective pour lui donner la signification attendue;
- il saisit les images, sous forme numérique ou argentique, les transfère de l'appareil photographique numérique à l'ordinateur, les traite à l'aide d'un logiciel spécifique en tenant compte du format et de la qualité exigée, les livre par voie électronique, si nécessaire;
- il se documente et, selon les circonstances, règle les problèmes de type administratif: autorisations diverses, accréditations, etc.;

Au laboratoire:

numérique:

- il traite les images avec les logiciels adaptés, il est capable de réaliser des retouches, de préparer les fichiers, de sous-traiter au besoin ce travail auprès d'un spécialiste et d'archiver les images;

argentique:

- il développe les films et réalise les agrandissements (noir-blanc ou couleur), sous-traite au besoin ce travail auprès d'un spécialiste et archive les images.

Le photographe CFC se distingue dans son activité professionnelle par les qualités essentielles suivantes: le regard, la curiosité et la créativité. Lors de la réalisation de projets, il travaille de manière consciencieuse et précise, en veillant particulièrement aux règles du respect de l'individu. Il tient compte des prescriptions dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne le maniement des produits chimiques, la gestion des déchets (éviter, empêcher, recycler et éliminer dans les règles de l'art) et l'utilisation économique de l'énergie. Il doit faire preuve le cas échéant de résistance physique et psychique. Le photographe CFC assume le rôle qu'il joue au sein de la chaîne de production des arts graphiques, de la réalisation de la prise de vue à l'étape finale (impression, publication, etc.).

Signification de la profession pour la société, l'économie et la culture

S'il est un domaine où la Suisse rayonne depuis toujours, c'est bien celui des arts graphiques. Lorsque la photographie apparaît au milieu du XIX^e siècle, elle y trouve naturellement un terreau favorable pour s'exprimer. Cette tradition s'est poursuivie jusqu'à nos jours, et on ne compte plus les photographes (art, publicité, mode, presse) qui sont distingués sur toute la planète par la qualité de leur travail. Ce plan de formation permettra de pérenniser les atouts qui sont les nôtres, en adaptant la formation professionnelle initiale de notre métier aux réalités du XXI^e siècle.

L'image est devenue aujourd'hui le vecteur incontournable de toute communication. Le photographe CFC, grâce à son expertise, est le garant d'une qualité professionnelle unique, tant visuelle que technique. Ses capacités sont reconnues par le marché et les acteurs économiques suivants recourent à ses services: publicité, industrie, mode, portrait, architecture, paysage, sciences, reportage presse, création artistique personnelle, etc.

Vue d'ensemble des compétences opérationnelles



Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles						
1. Maîtrise des techniques de prise de vue	1.1 Utiliser la caméra	1.2 Identifier les sources de lumière	1.3 Mesurer la lumière	1.4 Déterminer le support photographique	1.5 Employer les accessoires		
2. Préparation de la prise de vue	2.1 Analyser la demande du client	2.2 Élaborer le concept du travail	2.3 Planifier son travail	2.4 Réaliser des tests	2.5 Effectuer un repérage	2.6 Former une équipe	2.7 Effectuer un casting
3. Réalisation de la prise de vue	3.1 Trouver une esthétique de l'image	3.2 Mettre en place la prise de vue	3.3 Gérer la lumière	3.4 Improviser des solutions	3.5 Déclencher la prise de vue		
4. Réalisation de la postproduction	4.1 Sélectionner les images	4.2 Effectuer le traitement des images	4.3 Sauvegarder les images	4.4 Numériser les images	4.5 Editer les images	4.6 Archiver les images	4.7 Présenter et livrer le travail
5. Exécution des tâches administratives	5.1 Établir un tarif de prestations	5.2 Établir un devis	5.3 Facturer et tenir une comptabilité	5.4 Appliquer les droits inhérents à l'image			
6. Connaissance des marchés	6.1 Entretenir ses réseaux professionnels	6.2 Entretenir les relations avec ses clients et partenaires	6.3 Promouvoir son travail	6.4 Prospecter des clients potentiels	6.5 Diffuser des images hors mandat		
7. Enrichissement du capital intellectuel	7.1 Développer une éthique professionnelle	7.2 Stimuler sa curiosité intellectuelle	7.3 Perfectionner ses connaissances techniques				
8. Entretien du capital matériel	8.1 Rencontrer les fournisseurs	8.2 Connaître et choisir le matériel photo	8.3 Entretenir le matériel et ranger l'atelier				

Niveau d'exigences de la profession



Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation (partie A, compétences opérationnelles) sous la forme d'objectifs évaluateurs dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

**CM 1: Méthode, rigueur et planification**

Les photographes maîtrisent les techniques de travail en appliquant des méthodes et des systèmes de manière structurée. Ils définissent rationnellement les processus de travail. Ils gèrent des projets complexes de la naissance de l'idée jusqu'à la réalisation.

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique

Les photographes sont conscients de leur intégration dans la chaîne des arts graphiques. Ils en connaissent les intervenants et collaborent avec eux. Les photographes sont conscients que les processus économiques ne peuvent être considérés isolément.

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing

Les photographes connaissent l'importance des techniques d'information et de communication. Ils les mettent à profit dans l'exécution de leurs mandats pour se positionner sur le marché du travail.

CM 4: Stratégie de formation

Les photographes se forment de manière continue en choisissant les stratégies les mieux adaptées à leurs diverses activités. Cela leur permet de réagir et d'anticiper les situations nouvelles et inconnues.

CM 5: Sens de l'innovation

Les photographes sont ouverts à la nouveauté et aux méthodes non conventionnelles. Dans la conception et l'élaboration de projets, ils sont capables de sortir des sentiers battus. Grâce à leur imagination, ils apportent des solutions novatrices.

CM 6: Techniques de présentation

Les photographes connaissent et maîtrisent les méthodes de présentation et les utilisent judicieusement. Ils sont conscients que la qualité de la présentation des projets est déterminante pour leur succès.

CM 7: Pensée et action écologiques

Les photographes appliquent les mesures de protection de l'environnement et les utilisent dans leur processus de création et de réalisation. La pensée et l'action écologiques font partie intégrante de leur vie professionnelle. Les photographes utilisent des matériaux respectueux de l'environnement, ainsi que des supports d'images et des ressources qui s'inscrivent dans la durée. Ils identifient les potentiels d'amélioration liés aux procédés de production écologique et prennent les mesures appropriées.

CM 8: Santé et sécurité au travail

Les photographes connaissent et font appliquer dans leur atelier ou en extérieur les normes de sécurité et de santé indispensables. Ils sont dûment informés des risques concernant les installations électriques et les traitements chimiques. Ils connaissent les équipements de protection personnelle, les trousseaux de premier secours et les moyens de défense anti-incendie.

CM 9: Législation

Les photographes connaissent les bases légales se rapportant à leur profession et ils les intègrent dans leur pratique en tenant compte des diverses notions des droits inhérents à l'image et de ceux concernant la propriété intellectuelle.

**CSP 1: Éthique professionnelle**

Les photographes sont conscients de l'impact de leurs images. Ils respectent les pratiques usuelles de la profession, ils font preuve d'intégrité intellectuelle, ceci dans le respect des droits humains.

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre

Les photographes analysent les exigences du client. Ils proposent des solutions qui s'adaptent à la demande et, le cas échéant, ils apportent une plus value. Les photographes font preuve d'ouverture d'esprit, d'aptitude au dialogue et de capacité de synthèse.

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité

Les photographes travaillent de manière autonome et ils sont capables d'assumer des responsabilités. Ils organisent efficacement le déroulement du processus de production. La qualité et le soin qu'ils apportent à leur travail participent grandement au succès du projet.

CSP 4: Formation permanente

Les photographes se perfectionnent en permanence pour acquérir de nouvelles connaissances. Ils sont ouverts aux nouveautés et ils abordent l'innovation avec un état d'esprit positif. Ils augmentent ainsi leur compétitivité sur le marché du travail et affirment leur personnalité.

CSP 5: Aptitude au travail en équipe

Les photographes sont capables de travailler en équipe. Ils savent gérer un groupe en faisant preuve d'ouverture d'esprit.

CSP 6: Capacité à gérer des conflits

Les photographes savent réagir de manière calme et réfléchie dans des situations conflictuelles. Ils sont prêts à accepter d'autres points de vue et ils recherchent des solutions constructives.

CSP 7: Civilité, discrétion et communication

Les photographes adaptent leur langage et leur comportement aux différentes situations et à leurs interlocuteurs. Ils savent faire preuve de discrétion pour traiter les données du client et établir ainsi une relation de confiance.

CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Les photographes sont capables de faire face à des situations critiques, exigeant des efforts tant physiques qu'intellectuels. En situation de stress, ils gardent une vue d'ensemble en restant calmes et réfléchis. Ils sont flexibles et prêts à assumer une charge de travail supplémentaire.

CSP 9: Approche créative, art et culture

Les photographes sont attentifs aux nouvelles tendances et sensibles aux idées inédites. Ils sont capables de proposer des solutions originales grâce à une approche créative dans leur travail. Ils cultivent ainsi la longue tradition artisanale et culturelle de leur métier.

CSP 10: Appartenance professionnelle

Les photographes connaissent les divers aspects du monde des arts graphiques. Leur appartenance active à une association professionnelle favorise les échanges et leur permet d'entretenir des relations constructives avec leurs collègues. Ils contribuent ainsi à donner une image positive du métier.



C1 savoir

Les photographes restituent les connaissances acquises, sans approfondir le sujet.

- *Exemple: Les photographes citent les références iconographiques.*

C2 comprendre

Les photographes ont compris une matière donnée et en ont saisi la signification.

- *Exemple: Les photographes expliquent la nécessité d'un contrôle antérieur au déclenchement.*

C3 appliquer

Les photographes transposent le savoir acquis dans une nouvelle situation et l'appliquent à celle-ci.

Le savoir acquis doit être adapté ici aux différentes situations rencontrées en pratique.

- *Exemple: Les photographes appliquent les différents processus de postproduction (connaissance des standards, supports et formats).*

C4 analyser

Les photographes décomposent des contenus en éléments distincts, relèvent et identifient les rapports entre ces éléments et leurs caractéristiques structurelles.

- *Exemple: Les photographes analysent les divers moyens et supports de communication.*

C5 synthétiser

Les photographes combinent les différents éléments et les assemblent dans un tout.

- *Exemple: Les photographes synthétisent les informations relatives aux évolutions technologiques.*

C6 évaluer

Les photographes se font une opinion d'une situation complexe, comportant plusieurs niveaux, l'élaborent et la motivent en se référant à des critères prédéfinis ou développés par leurs propres soins.

- *Exemple: Les photographes justifient de manière détaillée les différents formats de sauvegarde.*

PARTIE A: Domaines de compétences opérationnelles





Domaine de compétences opérationnelles N°1: Maîtrise des techniques de prise de vue



Dans un monde où la communication visuelle a pris une place essentielle et où la consommation d'images est considérable, le photographe se distingue par sa maîtrise des techniques professionnelles et par son sens aigu de l'image.

Le photographe maîtrise les appareils de prise de vue, la lumière, les accessoires et choisit le support photographique adapté. En conséquence, il peut développer des projets concrets, créatifs et originaux.



1. Domaine de compétences opérationnelles: Maîtrise des techniques de prise de vue

Compétence opérationnelle 1.1: Utiliser la caméra

Le photographe utilise les différents types de caméra: chambres techniques et autres appareils.
Il connaît les caractéristiques et il maîtrise les manipulations spécifiques à chacune. Il choisit la mieux adaptée au projet.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 4: Stratégie de formation
CM 5: Sens de l'innovation

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
1.1.1	Maîtriser les manipulations d'une chambre technique et les caractéristiques de ses objectifs, en appliquant les réglages appropriés, notamment les décentrement, bascules (Scheimpflug), géométrie de l'image et profondeur de champ.	C5	1.1.1	Expliquer les manipulations d'une chambre technique et les caractéristiques de ses objectifs, en décrivant notamment toutes les règles de décentrement, bascules (Scheimpflug), géométrie de l'image et profondeur de champ.	C2	1.1.1	Expérimenter d'autres types de caméras qui sont utilisées dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 1</i>	C4
1.1.2	Maîtriser le fonctionnement d'un appareil moyen format en appliquant les réglages appropriés: systèmes de visée, dos et objectifs.	C5	1.1.2	Expliquer le fonctionnement d'un appareil moyen format en décrivant les réglages possibles: systèmes de visée, dos et objectifs.	C2			
1.1.3	Maîtriser les possibilités des appareils petit-format en appliquant les réglages appropriés: systèmes de visée et objectifs.	C5	1.1.3	Expliquer les possibilités des appareils petit-format en décrivant les réglages possibles: systèmes de visée et objectifs.	C2			
1.1.4	Utiliser les possibilités de capture d'images animées avec les appareils appropriés, en tenant compte de leurs spécificités.	C3	1.1.4	Différencier les appareils de capture d'images animées en tenant compte de leurs spécificités.	C2			



1. Domaine de compétences opérationnelles: Maîtrise des techniques de prise de vue

Compétence opérationnelle 1.2: Identifier les sources de lumière

Le photographe identifie les différentes sources de lumière: lumière du jour, flash, tungstène, Led, HMI, néon, etc.
Il les applique de manière adéquate pour construire son éclairage.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 4: Stratégie de formation
CM 5: Sens de l'innovation
CM 7: Pensée et action écologiques
CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
1.2.1	Déterminer les caractéristiques de la lumière du jour: soleil, couverture nuageuse, ombres, contre-jour, etc.	C3	1.2.1	Expliquer les caractéristiques physiques de la lumière du jour: longueur d'onde, température de couleur, etc.	C2			
1.2.2	Différencier les caractéristiques de la lumière artificielle: flash, tungstène, Led, HMI, néon, etc.	C2	1.2.2	Décrire précisément les spécificités électriques, techniques et photographiques des diverses sources d'éclairage artificiel.	C2			
1.2.3	Maîtriser le fonctionnement des diverses sources d'éclairage existantes: flash, tungstène, Led, HMI, néon, etc.	C5	1.2.3	Décrire le fonctionnement des diverses sources d'éclairage artificiel existantes.	C2	1.2.3	Utiliser les sources d'éclairage qui sont employées dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 1</i>	C3
1.2.4	Utiliser les divers types de façonneurs de lumière en fonction du but recherché: réflecteurs, diffuseurs, surfaces réfléchissantes, spots, Fresnel, nid d'abeille, etc.	C3	1.2.4	Expliquer les diverses lois de propagation de la lumière: réflexion, diffusion, diffraction, réfraction, dispersion, polarisation, etc.	C2			
1.2.5	Différencier les mélanges possibles des diverses sources de lumière en veillant à l'équilibre chromatique.	C2	1.2.5	Expliquer clairement les effets chromatiques du mélange de différentes sources de lumière.	C2			



1. Domaine de compétences opérationnelles: Maîtrise des techniques de prise de vue

Compétence opérationnelle 1.3: Mesurer la lumière

Le photographe connaît les techniques de mesure de la lumière. Il en vérifie l'équilibre pour exposer précisément ses images.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 4: Stratégie de formation

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
1.3.1	Différencier le fonctionnement des divers types de cellules photoélectriques utilisées en photographie.	C2	1.3.1	Décrire les différents types de cellules photoélectriques utilisées en photographie: posemètre, flashmètre, sonde, spotmètre, thermo colorimètre.	C2	1.3.1	Mesurer la lumière au moyen des différents types de cellules photoélectriques utilisées dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 1</i>	C3
1.3.2	Effectuer précisément la mesure en lumière incidente et/ou en lumière réfléchie.	C3	1.3.2	Expliquer la différence entre la mesure de la lumière incidente et celle de la lumière réfléchie.	C2			
1.3.3	Maîtriser les notions de diaphragme, temps de pose, sensibilité, balance des blancs, puissance lumineuse et leur interaction	C5	1.3.3	Expliquer les notions de diaphragme, temps de pose, sensibilité, balance des blancs et puissance lumineuse conformément aux normes et standards.	C2			
1.3.4	Adapter l'exposition en fonction des mesures obtenues afin d'atteindre le résultat recherché.	C4	1.3.4	Présenter différentes interprétations photographiques en variant les paramètres d'exposition mesurés et analysés.	C3			



1. Domaine de compétences opérationnelles: Maîtrise des techniques de prise de vue

Compétence opérationnelle 1.4: Déterminer le support photographique

Le photographe distingue les divers supports numériques ou argentiques de l'image, fixe ou animée.
Il détermine celui qui est approprié en fonction des caractéristiques photographiques et sensitométriques ou des contraintes économiques de son projet.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
CM 4: Stratégie de formation
CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
1.4.1	Déterminer le support adapté aux contraintes économiques et photographiques du projet.	C3	1.4.1	Décrire les supports utilisés en photographie et leurs spécificités.	C2			
1.4.2	Maîtriser les spécificités des supports numériques et argentiques.	C5	1.4.2	Différencier les spécificités des supports numériques et argentiques.	C2			
1.4.3	Identifier les différentes courbes sensitométriques propres à chaque support en fonction du contraste et de la latitude de pose recherchée.	C4	1.4.3	Décrire les différentes courbes sensitométriques propres à chaque support en fonction du contraste et de la latitude de pose recherchée.	C2			



1. Domaine de compétences opérationnelles: Maîtrise des techniques de prise de vue

Compétence opérationnelle 1.5: Employer les accessoires

Le photographe connaît les accessoires techniques nécessaires à la prise de vue: réflecteurs, diffuseurs, pieds, rotules, systèmes à tubes, bras articulés, etc. Il s'en sert pour optimiser la réalisation de son projet.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 8: Résistance au stress, flexibilité
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
1.5.1	Utiliser judicieusement les accessoires adaptés à l'appareil de prise de vue: trépied, tête panoramique, pare-soleil, loupe, porte-filtre, filtre, télécommande, etc.	C3	1.5.1	Décrire les fonctions des accessoires adaptés aux différents aspects de la réalisation d'une prise de vue.	C2	1.5.1	Préparer un plateau de prise de vue en utilisant les accessoires qui sont propres à un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 3</i>	C3
1.5.2	Utiliser de manière appropriée les accessoires dédiés à l'éclairage (façonneurs, réflecteurs, diffuseurs, girafe, etc.) en fonction de la lumière recherchée.	C3	1.5.2	Décrire précisément la fonction des accessoires dédiés aux sources lumineuses.	C2			
1.5.3	Utiliser les accessoires qui facilitent la mise en place et la fonctionnalité du plateau de prise de vue: système à tubes, tables, transport, protection, etc.	C3	1.5.3	Différencier les accessoires qui facilitent la mise en place et la fonctionnalité du plateau de prise de vue.	C2			
1.5.4	Utiliser avec logique et inventivité d'autres accessoires possibles.	C3	1.5.4	Présenter des solutions d'emploi logiques, inventives et pratiques des accessoires.	C3			



Domaine de compétences opérationnelles N°2: Préparation de la prise de vue



La réussite de la prise de vue dépend d'une importante préparation, à la fois logistique et conceptuelle, qui implique un sens pratique et une vision globale du processus.

Le photographe doit être capable d'identifier, de coordonner et d'effectuer les différentes tâches organisationnelles en amont de la prise de vue. Il cerne les besoins du client, lui propose un concept et assure le bon déroulement du processus de réalisation. A cette fin, il effectue des tests, des repérages et rassemble les moyens nécessaires pour disposer en temps voulu des ressources humaines et matérielles.



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.1: Analyser la demande du client

Le photographe analyse la spécificité de la demande de son client. Il fait preuve d'écoute, d'ouverture et d'esprit de synthèse.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 5: Sens de l'innovation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.1.1	Analyser le domaine d'activité du client à partir de diverses recherches: internet, répertoires, contacts directs, etc.	C4	2.1.1	Décrire le contexte du projet en effectuant diverses recherches: internet, répertoires, contacts directs, etc.	C2	2.1.1	Identifier de quelle manière une agence de publicité ou un atelier de graphiste analyse la demande de ses clients et la répercute sur le travail du photographe. <i>cours n° 2</i>	C4
2.1.2	Examiner les désirs et les attentes du client au travers de son attitude.	C4	2.1.2	Décrire les attitudes possibles d'un client et leurs significations.	C2			
2.1.3	Utiliser ses acquis techniques et culturels pour répondre de manière convaincante aux attentes du client.	C3	2.1.3	Expliquer judicieusement ses choix techniques et stylistiques en se basant sur sa culture iconographique.	C2			
2.1.4	Synthétiser ses acquis et toutes les informations obtenues afin d'optimiser le concept à élaborer.	C5	2.1.4	Décrire, en vue de la réalisation d'un concept, les interactions entre le contexte d'un projet et les choix techniques et stylistiques.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.2: Élaborer le concept du travail

Le photographe traduit une demande ou un projet personnel en une approche photographique pertinente. Il communique avec son client et les autres intervenants. Il doit apporter une plus-value. Il est en mesure de proposer des solutions d'applications pour d'autres utilisations.

Compétences méthodologiques

CM 2 : Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 5 : Sens de l'innovation
 CM 6 : Techniques de présentation
 CM 7 : Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.2.1	Élaborer un concept photographique correspondant aux attentes du client et/ou au projet.	C3	2.2.1	Préparer un concept photographique en tenant compte du contexte d'un projet.	C3	2.2.1	Décrire les moyens pour améliorer un concept de travail, afin d'apporter une plus-value à un projet dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 2</i>	C2
2.2.2	Déterminer ses choix photographiques en apportant une plus-value aux attentes du client et/ou au projet.	C3	2.2.2	Décrire ses recherches et ses choix photographiques personnels apportant une plus-value au projet.	C2			
2.2.3	Vérifier la faisabilité du projet en fonction des contraintes économiques, techniques et temporelles.	C4	2.2.3	Expliquer la faisabilité d'un projet en fonction des contraintes économiques, techniques et temporelles	C3			
2.2.4	Élaborer des variantes du concept et d'éventuelles autres utilisations ou applications possibles.	C3	2.2.4	Présenter des variantes du concept et d'éventuelles autres utilisations ou applications possibles.	C3			
2.2.5	Proposer avec conviction le concept final du travail au client, pour obtenir sa validation.	C5	2.2.5	Décrire dans le détail le concept final du projet pour obtenir sa validation.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.3: Planifier son travail

Le photographe doit faire preuve d'un sens de l'organisation. Il établit un plan de travail et définit un agenda.
Le photographe choisit le matériel adéquat: appareils de prise de vue, éclairage et accessoires en fonction des tests et des repérages.
Il peut être amené à louer du matériel, notamment auprès de son réseau de fournisseurs.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.3.1	Organiser méthodiquement le travail en fonction de critères réalistes.	C4	2.3.1	Expliquer de manière détaillée les caractéristiques d'un plan de travail.	C2	2.3.1	Déterminer l'organisation du flux de travail dans une structure spécifique (studio, agence de publicité ou atelier de graphiste). <i>cours n° 2</i>	C3
2.3.2	Choisir les moyens techniques adaptés à la réalisation du mandat et/ou du projet.	C3	2.3.2	Déterminer les moyens techniques nécessaires à la réalisation d'un projet.	C3			
2.3.3	Établir précisément un agenda permettant la réalisation efficace du travail.	C3	2.3.3	Formuler clairement les échéances au moyen d'un agenda précis.	C2			
2.3.4	Organiser si nécessaire la location de matériel complémentaire.	C4	2.3.4	Décrire les moyens existants pour compléter son matériel.	C2			
2.3.5	Intégrer des mesures efficaces en matière d'économie d'énergie dans le mandat et/ou dans le projet.	C5	2.3.5	Expliquer les mesures d'économie d'énergie en rapport avec le projet.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.4: Réaliser des tests

Le photographe envisage les difficultés techniques de la prise de vue. Il réalise les tests nécessaires et valide les options choisies.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 5: Sens de l'innovation

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.4.1	Déterminer les différentes approches techniques et stylistiques, ainsi que les éventuelles difficultés liées au mandat et/ou au projet.	C3	2.4.1	Décrire les différentes approches techniques et stylistiques, ainsi que les éventuelles difficultés d'un projet.	C2			
2.4.2	Réaliser avec méthode les tests nécessaires: point de vue, cadre, lumière, effets, etc.	C5	2.4.2	Décrire différents tests possibles et leurs avantages: point de vue, cadre, lumière, effets, etc.	C2	2.4.2	Examiner de quelle façon les tests sont réalisés dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 1</i>	C4
2.4.3	Déterminer la solution idéale en fonction du résultat des tests réalisés.	C3	2.4.3	Expliquer de manière fondée la solution choisie en fonction du résultat des tests réalisés.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.5: Effectuer un repérage

Le photographe cherche et identifie les lieux et les conditions appropriés à la prise de vue.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 5: Sens de l'innovation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 7: Civilité, discrétion et communication

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.5.1	Identifier clairement les lieux et le point de vue les mieux adaptés à la réalisation du mandat et/ou du projet.	C4	2.5.1	Reconnaître des lieux et points de vue potentiels adaptés à la réalisation d'un projet.	C2			
2.5.2	Vérifier la conformité des lieux et des points de vue envisagés avec les exigences du mandat et/ou du projet.	C4	2.5.2	Localiser des lieux et des points de vue conformes aux exigences d'un projet.	C4			
2.5.3	Valider un des repérages en choisissant le lieu approprié à la réalisation du mandat et/ou du projet.	C6	2.5.3	Expliquer le choix du repérage le mieux adapté à la réalisation du projet.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.6: Former une équipe

Le photographe doit savoir former une équipe, en veillant à sa cohérence: assistant, styliste, maquilleuse, etc.
Il contacte, dirige et coordonne l'équipe. Il en est responsable.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique

Compétences sociales et personnelles

CSP 5: Aptitude au travail en équipe
CSP 6: Capacité à gérer des conflits
CSP 7: Civilité, discrétion et communication
CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.6.1	Définir le profil des personnes indispensables à la réalisation du mandat et/ou du projet.	C1	2.6.1	Différencier les compétences professionnelles utiles à la réalisation d'un projet.	C2			
2.6.2	Identifier les personnes aptes à compléter l'équipe, en priorité au sein de son réseau interprofessionnel.	C4						
2.6.3	Définir la fonction de chaque intervenant en lui expliquant ses tâches précises.	C1						
2.6.4	Coordonner avec diplomatie et détermination l'ensemble de l'équipe.	C3	2.6.4	Décrire les interactions favorables à la cohésion d'une équipe.	C2			



2. Domaine de compétences opérationnelles: Préparation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 2.7: Effectuer un casting

Le photographe doit être capable d'organiser un casting, d'identifier et de choisir le modèle ou l'objet correspondant au profil recherché.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 4: Stratégie de formation

Compétences sociales et personnelles

CSP 5: Aptitude au travail en équipe
CSP 6: Capacité à gérer des conflits
CSP 7: Civilité, discrétion et communication
CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
2.7.1	Déterminer le profil du modèle ou de l'objet adapté au mandat et/ou au projet.	C3	2.7.1	Expliquer la manière d'organiser un casting ou une sélection d'objets nécessaires à la réalisation d'un projet.	C2			
2.7.2	Rechercher le modèle ou l'objet adapté en consultant les différentes bases de données.	C3						
2.7.3	Organiser rationnellement le casting en convoquant les modèles choisis.	C4						
2.7.4	Rechercher dans les lieux ou marchés appropriés l'objet adapté au mandat et/ou au projet.	C3						
2.7.5	Adapter le modèle ou l'objet au mandat et/ou au projet.	C4	2.7.5	Expliquer la manière de choisir un modèle ou un objet judicieusement adapté au projet.	C2			



Domaine de compétences opérationnelles N°3: Réalisation de la prise de vue



La réalisation de la prise de vue est le moment essentiel du travail du photographe. Il s'agit d'une phase décisive quant à l'obtention d'un résultat irréprochable.

Le photographe fait appel à sa créativité, il effectue un important travail de composition, de mise en scène et d'éclairage. Sa maîtrise des équipements et des techniques, ainsi que son ingéniosité est garante de la réussite de la prise de vue. Il décide de l'instant où toutes les conditions sont réunies pour déclencher la prise de vue.



3. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 3.1: Trouver une esthétique de l'image

Le photographe met sa sensibilité et ses références culturelles au service de l'esthétique et du sens de l'image. Il définit le caractère de l'image en fonction du mandat et/ou du projet et des contraintes: cadrage, composition, mise en lumière, choix des accessoires, etc. Son savoir-faire lui permet de reproduire sa démarche.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 5: Aptitude au travail en équipe
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
3.1.1	Déterminer, selon le concept établi, une esthétique de l'image au moyen du langage photographique: point de vue, perspective, cadrage, lumière, composition, accessoires, etc.	C3	3.1.1	Expliquer, selon le concept établi, ses choix esthétiques au moyen d'exemples tirés de projets similaires.	C2	3.1.1	Analyser les choix et les décisions prises pour obtenir une esthétique de l'image conforme au concept établi dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 3</i>	C4
3.1.2	Élaborer son projet de manière créative en recourant à ses références iconographiques.	C5	3.1.2	Formuler ses références iconographiques en recourant à des exemples.	C2			
3.1.3	Créer une plus-value en appliquant des choix photographiques pertinents.	C3	3.1.3	Expliquer clairement ses choix photographiques amenant une plus-value.	C2			
3.1.4	Contrôler son approche esthétique de manière à pouvoir la reproduire.	C4	3.1.4	Réaliser une série d'images dans le même esprit.	C5			



3. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 3.2: Mettre en place la prise de vue

Le photographe décide du point de vue, aménage le plateau, choisit les moyens techniques et met en scène les différents éléments, en intérieur ou en extérieur.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 5: Aptitude au travail en équipe
 CSP 8: Résistance au stress, flexibilité
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
3.2.1	Mettre en place une prise de vue d'objet: agencement du plateau, choix du point de vue, composition de l'image, construction du décor, accessoires, etc.	C5	3.2.1	Décrire la mise en place d'une prise de vue d'objet: agencement du plateau, choix du point de vue, composition de l'image, construction du décor, accessoires, etc.	C2	3.2.1	Réaliser une prise de vue ou une séquence animée dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 3</i>	C5
3.2.2	Mettre en place une prise de vue de personnage: aménagement du plateau, composition de l'image, direction du modèle, choix du point de vue, stylisme, etc.	C5	3.2.2	Décrire la mise en place d'une prise de vue de personnage: aménagement du plateau, composition de l'image, direction du modèle, choix du point de vue, stylisme, etc.	C2			
3.2.3	Mettre en place une prise de vue d'architecture ou de paysage, etc.: choix du point de vue, du cadrage, de la perspective, etc.	C5	3.2.3	Décrire la mise en place d'une prise de vue d'architecture ou de paysage: choix du point de vue, du cadrage, de la perspective, etc.	C2			
3.2.4	Concevoir un reportage: choix du point de vue, anticipation, sensibilité, regard, etc.	C5	3.2.4	Décrire la conception et les différentes approches d'un reportage: choix du point de vue, anticipation, sensibilité, regard, etc.	C2			



3. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 3.3: Gérer la lumière

Le photographe crée la mise en lumière de son sujet avec les sources artificielles et/ou naturelles dont il dispose.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 8: Résistance au stress, flexibilité
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
3.3.1	Différencier clairement les caractéristiques du sujet: forme, structure, matière, etc.	C2	3.3.1	Expliquer les principaux effets de la lumière sur divers matériaux.	C2	3.3.1	Expérimenter une mise en lumière avec l'éclairage utilisé dans un studio dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 1</i>	C4
3.3.2	Façonner son éclairage en fonction du sujet, de sa forme, de sa structure et de sa matière au moyen des accessoires dédiés.	C3	3.3.2	Expliquer les propriétés de la lumière et ses effets sur la forme, la structure et la matière du sujet selon les accessoires utilisés.	C2			
3.3.3	Réaliser une mise en lumière cohérente (direction, intensité, contraste, équilibre) valorisant le sujet.	C5	3.3.3	Décrire l'élaboration d'un éclairage cohérent (direction, intensité, contraste, équilibre), adapté aux caractéristiques d'un sujet et le valorisant.	C2			
3.3.4	Vérifier la conformité des sources de lumière utilisées, leur utilisation et leur agencement avec les normes de sécurité en vigueur.	C4	3.3.4	Expliquer les normes de sécurité en matière d'installations électriques.	C2			



3. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 3.4: Improviser des solutions

Le photographe doit faire face aux imprévus en utilisant son expérience et en faisant preuve d'inventivité pour trouver des solutions alternatives.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 6: Capacité à gérer des conflits
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
3.4.1	Adapter avec discernement ses acquis pour faire face à des situations imprévues.	C4	3.4.1	Analyser une situation imprévue en se référant à ses acquis.	C4			
3.4.2	Rechercher des solutions alternatives, tout en restant calme et en gardant une vision d'ensemble.	C3	3.4.2	Décrire de manière détaillée des solutions alternatives.	C2			
3.4.3	Contrôler les effets des diverses solutions alternatives sur la cohérence du projet.	C4	3.4.3	Décrire les effets des diverses solutions sur la réalisation du projet.	C2			
3.4.4	Déterminer la solution appropriée pour résoudre les contraintes et poursuivre la réalisation du mandat et/ou du projet.	C3	3.4.4	Déterminer la solution appropriée à la poursuite du projet.	C3			



3. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la prise de vue

Compétence opérationnelle 3.5: Déclencher la prise de vue

Le photographe doit être capable de décider de l'instant où toutes les conditions sont réunies pour déclencher la prise de vue.

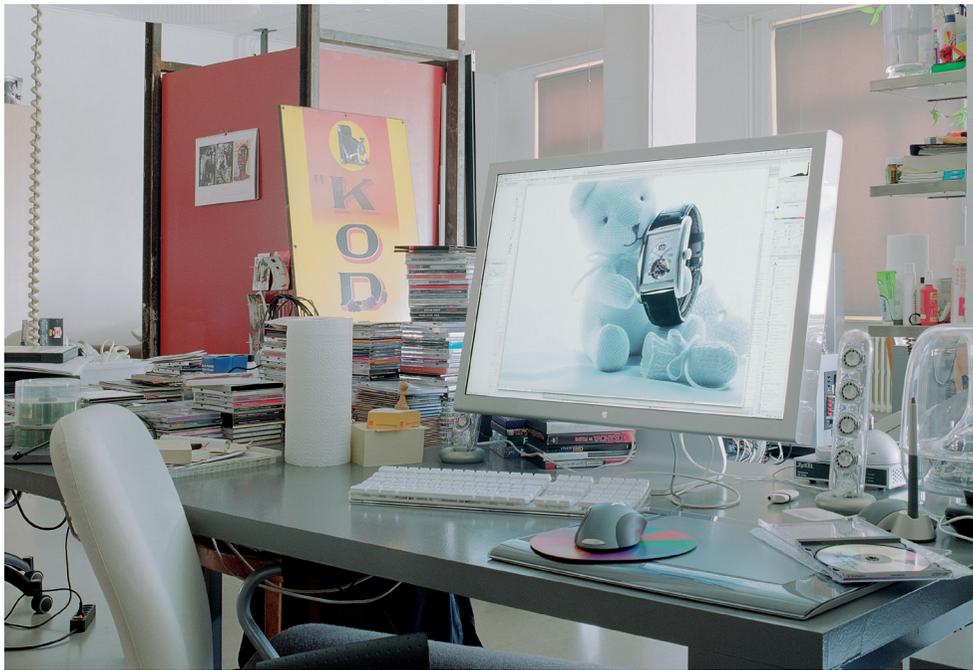
Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 5: Sens de l'innovation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 8: Résistance au stress, flexibilité

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
3.5.1	Contrôler la conformité des conditions de prise de vue (cadre, lumière, accessoires, ambiance, etc.) par rapport au concept choisi.	C4	3.5.1	Décrire dans le détail les conditions de prise de vue conformes au projet.	C2	3.5.1	Analyser de quelle manière est décidé le moment opportun au déclenchement d'une prise de vue dans un studio dont l'activité est spécifique <i>cours n° 1</i>	C4
3.5.2	Vérifier le respect strict des conditions de sécurité sur le plateau de prise de vue.	C4	3.5.2	Expliquer la nécessité d'un respect strict des conditions de sécurité sur un plateau de prise de vue.	C2			
3.5.3	Procéder à une ultime vérification de tous les paramètres en effectuant un dernier essai (numérique, analogique).	C5	3.5.3	Expliquer la nécessité d'un contrôle des paramètres avant d'effectuer un dernier essai.	C2			
3.5.4	Vérifier la conformité de l'essai par rapport aux contraintes du mandat et/ou du projet.	C4	3.5.4	Contrôler la conformité de l'essai par rapport aux contraintes du projet.	C4			
3.5.5	Déclencher (réaliser) la prise de vue lorsque les conditions optimales sont réunies: réglages, mouvement, lumière, etc.	C5	3.5.5	Déterminer les variables favorables au déclenchement: réglages, mouvement, lumière, etc.	C3			



Domaine de compétences opérationnelles N°4: Réalisation de la postproduction



La postproduction constitue une phase importante en aval de la réalisation de la prise de vue. Il s'agit de connaître tant les traitements argentiques que numériques.

Le photographe maîtrise les techniques essentielles de postproduction. Il sélectionne et traite ses images, argentiques et/ou numériques pour leur donner un rendu optimal qui influence directement la réussite du projet. Il archive et documente sa production, afin d'en assurer la pérennité. Il connaît les multiples médias fixes ou animés utiles pour présenter et diffuser ses images.



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.1: Sélectionner les images

Le photographe vérifie que les images correspondent au mandat et/ou au projet.
Il identifie les images qui offrent une plus-value et il fait un choix concis et représentatif.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.1.1	Utiliser les moyens appropriés à la sélection des images: programmes informatiques, planches contact, épreuves, etc.	C3	4.1.1	Appliquer les différentes méthodes de sélection d'images.	C3	4.1.1	Déterminer de quelle manière les images sont sélectionnées dans une agence de publicité, un atelier de graphiste ou une rédaction presse. <i>cours n° 2</i>	C3
4.1.2	Différencier les images selon des critères clairement établis.	C2	4.1.2	Expliquer clairement les critères de sélection d'images.	C2			
4.1.3	Présenter un choix personnel d'images offrant une plus-value.	C3	4.1.3	Décrire les éléments apportant une plus-value à une série d'images.	C2			
4.1.4	Déterminer la quantité judicieuse d'images à traiter en fonction du budget alloué au mandat et/ou au projet.	C3	4.1.4	Mesurer l'impact sur le budget des divers paramètres influençant le choix d'images à traiter (quantité, temps et consommables).	C3			



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.2: Effectuer le traitement des images

Le photographe maîtrise les traitements numériques et argentiques, ainsi que la retouche d'images avec les outils adéquats.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 4: Formation permanente
 CSP 5: Aptitude au travail en équipe
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.2.1	Identifier la destination du travail et le traitement à apporter (numérique et/ou argentique).	C4	4.2.1	Expliquer les différentes étapes et processus de postproduction, numériques et argentiques.	C2	4.2.1	Expérimenter les traitements (numérique et/ou argentique) de laboratoires ou d'ateliers dont l'activité est spécifique: préparation de fichiers, retouche, restauration d'image, pré-pressé, etc. <i>cours n° 3</i>	C4
4.2.2	Déterminer le temps et le niveau de finition nécessaires pour effectuer la postproduction.	C2	4.2.2	Reconnaître le temps et le niveau de finition nécessaires pour effectuer la postproduction, numérique et argentique.	C2			
4.2.3	Réaliser correctement les traitements et les retouches selon les paramètres définis.	C5	4.2.3	Expérimenter les divers logiciels de traitement et de retouche d'images, les divers procédés de traitements argentiques dans le flux de production.	C4			



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.3: Sauvegarder les images

Le photographe organise avec soin la sauvegarde des images.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.3.1	Déterminer un système personnel de nomenclature: hiérarchie des fichiers, méta-données, etc.	C3	4.3.1	Expliquer les possibilités de nomenclature et de classification, ainsi que leurs particularités.	C2			
4.3.2	Adapter les différents paramètres de sauvegarde en fonction du mandat et/ou du projet.	C4	4.3.2	Décrire clairement les diverses méthodes de sauvegarde d'images.	C2			
4.3.3	Appliquer rigoureusement les méthodes définies de sauvegarde d'images sur les supports appropriés.	C3	4.3.3	Décrire précisément les différents supports destinés à la sauvegarde d'images.	C2			



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.4: Numériser les images

Le photographe choisit les outils de numérisation adéquats.
Il connaît les différentes techniques de numérisation et les applique en fonction du mandat et/ou du projet.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 4: Formation permanente

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.4.1	Déterminer les moyens appropriés parmi les outils existants de numérisation.	C3	4.4.1	Expliquer de manière détaillée les différentes techniques de numérisation.	C2	4.4.1	Utiliser les dispositifs de numérisation (machine-logiciel) employés dans des laboratoires ou des ateliers pré-presses. <i>cours n° 3</i>	C3
4.4.2	Déterminer les paramètres de numérisation (résolution, format du fichier, colorimétrie, etc.) en fonction de la destination.	C3	4.4.2	Décrire explicitement les paramètres de numérisation (résolution, format du fichier, colorimétrie, etc.)	C2			
4.4.3	Procéder minutieusement à la numérisation selon les paramètres définis.	C3	4.4.3	Expérimenter les différents réglages possibles de numérisation.	C4			
4.4.4	Examiner les défauts possibles d'une mauvaise numérisation.	C4	4.4.4	Décrire les conséquences d'une mauvaise numérisation.	C2			



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.5: Editer les images

Le photographe connaît les diverses techniques, numériques et argentiques, d'impression et de tirage de l'image. Il maîtrise les règles de colorimétrie et de filtrage. Il est capable d'opérer des choix en fonction du résultat recherché. Il peut être amené à collaborer avec d'autres spécialistes de la chaîne graphique.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 4: Formation permanente
 CSP 5: Aptitude au travail en équipe
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.5.1	Déterminer les différentes techniques à utiliser selon les spécificités du mandat et/ou du projet (impression numérique, développement et tirage argentique, applications multimédias).	C3	4.5.1	Présenter les différentes techniques d'impression numérique, de développement et de tirage argentique et d'applications multimédias.	C3	4.5.1	Réaliser des impressions et des tirages d'images (numérique et/ou argentique) dans des laboratoires ou des ateliers dont l'activité est spécifique. <i>cours n° 3</i>	C5
4.5.2	Réaliser, à l'interne ou en sous-traitance, une épreuve ou un bon à tirer pour validation en fonction du résultat recherché.	C5						
4.5.3	Réaliser avec méthode l'impression numérique et/ou le tirage argentique en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et en économisant les ressources.	C5	4.5.3	Expérimenter différentes techniques d'impression numérique et de tirage argentique en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et en économisant les ressources.	C4			
4.5.4	Vérifier la qualité du résultat final et opérer les corrections et les retouches, si nécessaire.	C4	4.5.4	Différencier les critères de qualité influençant le résultat final.	C2			
4.5.5	Procéder au recyclage et/ou à l'élimination des consommables et des produits chimiques selon les prescriptions et les normes environnementales en vigueur.	C3	4.5.5	Expliquer les prescriptions environnementales en vigueur, notamment celles relatives à la profession et citer des exemples de bonnes pratiques dans la branche.	C2			



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.6: Archiver les images

Le photographe définit les critères d'archivage en tenant compte de l'évolution des techniques et des critères d'utilisation durable des ressources. Il sait administrer ou déléguer la gestion d'une banque d'images.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation
 CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 5: Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.6.1	Déterminer de façon judicieuse des critères d'archivage en tenant compte du fait qu'ils sont susceptibles d'évolution.	C3	4.6.1	Décrire les divers systèmes d'archivage et les possibilités d'utilisation.	C2	4.6.1	Reconnaître les normes d'archivage appliquées dans une agence de publicité, un atelier de graphiste ou une rédaction presse. <i>cours n° 3</i>	C2
4.6.2	Procéder systématiquement à l'archivage des images.	C3						
4.6.3	Adapter un système de banque d'images favorable à son activité, en assurant ou en déléguant sa gestion.	C4	4.6.3	Expliquer les fonctionnalités et potentiels d'une banque d'images.	C2			
4.6.4	Contrôler régulièrement la pertinence du système d'archivage et/ou d'une banque d'images en fonction de l'évolution des techniques et des critères d'utilisation durable des ressources.	C4						



4. Domaine de compétences opérationnelles: Réalisation de la postproduction

Compétence opérationnelle 4.7: Présenter et livrer le travail

Le photographe met en valeur ses images pour présenter son travail.
Il choisit le mode de livraison adapté au contexte, tout en respectant le délai prévu.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 7: Civilité, discrétion et communication
CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
4.7.1	Vérifier précisément la conformité du travail avec le mandat et/ou le projet.	C4	4.7.1	Contrôler la conformité du travail avec le projet.	C4	4.7.1	Identifier les méthodes et les divers supports adaptés à la présentation d'un travail en fonction de sa destination. <i>cours n° 4</i>	C4
4.7.2	Déterminer la meilleure stratégie de présentation du travail, tant sur le fond que sur la forme.	C3	4.7.2	Analyser en détail diverses stratégies de présentation d'un projet, sur le fond et la forme.	C2			
4.7.3	Préparer avec soin et de manière adaptée une présentation convaincante.	C3	4.7.3	Décrire une méthode de présentation la mieux adaptée au projet.	C2			
4.7.4	Effectuer la livraison dans les délais convenus.	C3						



Domaine de compétences opérationnelles N°5: Exécution des tâches administratives



Les tâches administratives sont à la base du bon fonctionnement de toute activité d'indépendant. Elles sont nécessaires à la pérennité du travail du photographe professionnel.

Le photographe assure la gestion commerciale de son activité et la comptabilité. Il établit un tarif, fait des devis, rédige des factures et conçoit tous documents utiles à sa clientèle. Il dispose également des connaissances propres au droit d'auteur et les applique.



5. Domaine de compétences opérationnelles: Exécution des tâches administratives

Compétence opérationnelle 5.1: Établir un tarif de prestations

Le photographe établit un tarif cohérent qui tient compte des réalités économiques.
Il se réfère aux recommandations des associations professionnelles.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing

Compétences sociales et personnelles

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
5.1.1	Établir de manière précise et cohérente un tarif de prestations qui tient compte des divers paramètres: honoraires, droits, frais généraux, etc.	C3	5.1.1	Expliquer les paramètres nécessaires à l'établissement d'un tarif.	C2			
5.1.2	Comparer les chiffres obtenus à la réalité du marché, grâce aux indications tarifaires des associations professionnelles.	C2	5.1.2	Décrire la logique et la cohérence du calcul d'un prix en citant des références tarifaires.	C2	5.1.2	Analyser tous les éléments à considérer pour établir un tarif de prestations, par exemple lors des contacts avec une association professionnelle. <i>cours n° 5</i>	C4
5.1.3	Définir un tarif horaire et, si nécessaire, des tarifs par produits ou par activités.	C1						



5. Domaine de compétences opérationnelles: Exécution des tâches administratives

Compétence opérationnelle 5.2: Établir un devis

Le photographe estime son temps de travail et les coûts relatifs à la réalisation du mandat ainsi que des droits éventuels. Il y ajoute un salaire horaire, la quote-part de ses frais généraux, les déplacements éventuels, etc. Il communique le devis au client et il le fait approuver.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
5.2.1	Estimer le temps nécessaire à la réalisation du travail.	C6	5.2.1	Analyser les temps de travail nécessaires à la réalisation de divers projets.	C4	5.2.1	Identifier tous les paramètres exigés par une agence de publicité, un atelier de graphiste ou une rédaction presse pour établir un devis. <i>cours n° 4</i>	C4
5.2.2	Calculer précisément le devis sur la base du salaire-horaire, du matériel utilisé, des frais généraux, et d'autres coûts relatifs à la réalisation du mandat et/ou du projet.	C3	5.2.2	Déterminer de manière exhaustive les coûts intervenants lors de la réalisation d'un projet.	C3			
5.2.3	Établir précisément le montant des divers droits à percevoir en fonction de la destination des images.	C3	5.2.3	Décrire les droits inhérents à l'image en fonction de sa destination.	C2			
5.2.4	Communiquer le devis au client pour validation écrite.	C3						



5. Domaine de compétences opérationnelles: Exécution des tâches administratives

Compétence opérationnelle 5.3: Facturer et tenir une comptabilité

Le photographe établit une facture détaillée correspondant à ses prestations.

Il tient sa comptabilité selon les normes comptables de base. Il comprend les notions de bilan et de pertes et profits.

Il est capable d'utiliser des logiciels de gestion. D'une manière générale, il rédige des courriers commerciaux clairs et rationnels.

Compétences méthodologiques

CM 1: Méthode, rigueur et planification

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing

Compétences sociales et personnelles

CSP 1: Éthique professionnelle

CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité

CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
5.3.1	Reconnaître les paramètres nécessaires à l'établissement d'une facture et de son suivi.	C2	5.3.1	Décrire les règles et détails de la notion de facturation.	C2			
5.3.2	Identifier les règles de base d'une comptabilité simple et les avantages d'un logiciel de gestion.	C4	5.3.2	Expliquer les règles de base d'une comptabilité simple et les avantages d'un logiciel de gestion.	C2			
5.3.3	Différencier les méthodes possibles de paiements et d'encaissements.	C2						



5. Domaine de compétences opérationnelles: Exécution des tâches administratives

Compétence opérationnelle 5.4: Appliquer les droits inhérents à l'image

Le photographe connaît les bases de la législation sur le droit d'auteur. Il veille au respect des mentions obligatoires. Il connaît les indications tarifaires en vigueur et en tient compte en fonction de l'utilisation de ses images : domaines, tirage, couverture géographique, durée, etc.

Compétences méthodologiques

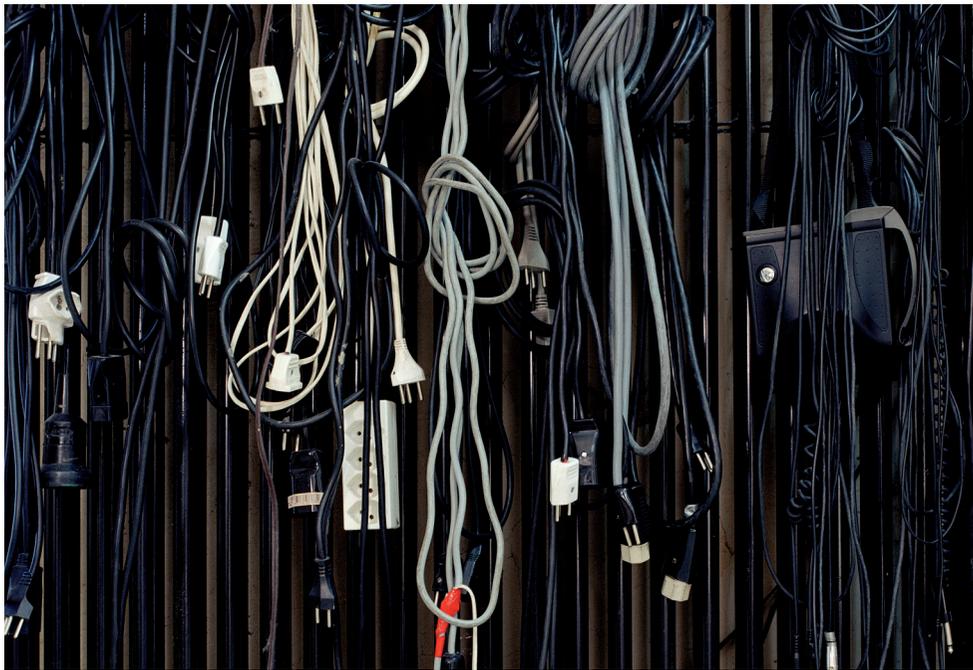
CM 1: Méthode, rigueur et planification
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 1: Éthique professionnelle
 CSP 3: Autonomie, responsabilité, qualité
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
5.4.1	Présenter au client les notions relatives aux droits inhérents à l'image.	C3	5.4.1	Expliquer le concept du droit d'auteur spécifique à l'image photographique .	C2	5.4.1	Analyser l'importance des droits inhérents à l'image, leur application et leur respect dans la pratique du métier. <i>cours n° 5</i>	C4
5.4.2	Contrôler le respect des mentions obligatoires en référence à son travail.	C4						
5.4.3	Calculer le montant des droits inhérents à l'image selon les indications tarifaires en vigueur.	C5	5.4.3	Expliquer les principes de tarification du droit d'auteur en fonction de l'utilisation des images.	C2			



Domaine de compétences opérationnelles N°6: Connaissance des marchés



L'évolution technologique a multiplié la diffusion et la consommation d'images.
La diversité des débouchés potentiels demande une connaissance approfondie et une approche sélective des marchés pour développer son activité professionnelle.

Le photographe développe une stratégie de promotion et de communication, afin de rechercher de nouveaux canaux de diffusion pour ses images et pour entretenir ses réseaux existants.
En assurant la promotion de son travail, il est présent et actif sur les marchés.



6. Domaine de compétences opérationnelles: Connaissance des marchés

Compétence opérationnelle 6.1: Entretenir ses réseaux professionnels

Le photographe fait preuve d'ouverture d'esprit et de dynamisme pour entretenir ses réseaux professionnels. Il met en place des stratégies créatives et utilise divers moyens pour les fidéliser et les étendre.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
6.1.1	Développer de manière pertinente et stratégique son réseau professionnel.	C5	6.1.1	Décrire en détail les différents acteurs d'un réseau professionnel.	C2			
6.1.2	Déterminer les moyens et les axes de communication adéquats.	C3	6.1.2	Analyser les divers moyens et supports de communication.	C4			
6.1.3	Concevoir différents supports de communication pour fidéliser son réseau: flyer, site internet, messagerie, etc.	C5	6.1.3	Énumérer les différents supports de communication permettant de fidéliser un réseau: flyer, site internet, messagerie, etc.	C1			



6. Domaine de compétences opérationnelles: Connaissance des marchés

Compétence opérationnelle 6.2: Entretenir les relations avec ses clients et partenaires

Le photographe entretient son réseau selon sa ou ses spécialités et il rencontre régulièrement ses partenaires: graphistes, agences de publicité, industries, rédactions, éditeurs, institutions, galeries, agents, etc.

Compétences méthodologiques

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 7: Civilité, discrétion et communication
CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
6.2.1	Entretenir régulièrement les relations avec ses clients et partenaires.	C3	6.2.1	Décrire les différents moyens pour entretenir des relations productives avec clients et partenaires.	C2	6.2.1	Reconnaître les interactions existantes entre les différents réseaux professionnels. <i>cours n° 5</i>	C2
6.2.2	Analyser correctement le profil et le potentiel d'interaction avec les clients et les partenaires.	C4	6.2.2	Décrire différentes méthodes d'identification du profil d'activités d'un client ou d'un partenaire.	C2			
6.2.3	Proposer de manière convaincante des projets spontanés et innovants à ses clients et partenaires.	C3	6.2.3	Expliquer de manière convaincante ce qu'est un projet spontané et innovant.	C2			



6. Domaine de compétences opérationnelles: Connaissance des marchés

Compétence opérationnelle 6.3: Promouvoir son travail

Le photographe crée un portfolio présentant son savoir-faire. Il connaît les médias qui se rapportent à sa ou ses spécialités, lui permettant de promouvoir son travail.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
6.3.1	Concevoir de manière créative un portfolio représentatif de son travail.	C5	6.3.1	Déterminer la conception et la réalisation d'un portfolio matériel ou numérique.	C3	6.3.1	Identifier les méthodes de prospection efficaces auprès de clients potentiels. <i>cours n° 4</i>	C4
6.3.2	Utiliser de manière appropriée les médias spécifiques et les réseaux utiles à la diffusion de son travail.	C3	6.3.2	Reconnaître les médias spécifiques et les réseaux utiles à la diffusion de son travail.	C2			
6.3.3	Élaborer une stratégie de communication adaptée à sa ou ses spécialités.	C5	6.3.3	Décrire différentes stratégies de communication adaptées au travail.	C2			



6. Domaine de compétences opérationnelles: Connaissance des marchés

Compétence opérationnelle 6.4: Prospecter des clients potentiels

Le photographe fait preuve de bon sens, d'imagination et de persévérance pour prospecter la clientèle.
Il se positionne sur les marchés, en faisant preuve de créativité.

Compétences méthodologiques

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 7: Civilité, discrétion et communication

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
6.4.1	Concevoir une stratégie pertinente de prospection.	C5	6.4.1	Décrire différentes stratégies de prospection efficaces.	C2	6.4.1	Elaborer, lors d'un jeu de rôles par exemple, une stratégie de prospection adaptée à un client potentiel. <i>cours n° 4</i>	C3
6.4.2	Prospecter des clients potentiels avec méthode et créativité, selon la stratégie définie.	C4	6.4.2	Décrire des solutions créatives et innovantes de prospection.	C2			
6.4.3	Adapter en permanence son portfolio de manière ciblée.	C4						



6. Domaine de compétences opérationnelles: Connaissance des marchés

Compétence opérationnelle 6.5: Diffuser des images hors mandat

Le photographe présente ses créations sur les différentes scènes photographiques et en connaît les caractéristiques: banque d'images, presse, musée, galerie, collectionneur, festival, concours, institution, etc. Il cherche des partenaires pour réaliser et diffuser ses projets.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
6.5.1	Reconnaître les scènes photographiques susceptibles de diffuser son travail hors mandat.	C2	6.5.1	Reconnaître les différentes scènes photographiques, leur potentiel et leur fonctionnement: prix, édition, lois du marché, etc.	C2	6.5.1	Examiner les moyens mis en œuvre pour diffuser un travail, sur les diverses scènes photographiques. <i>cours n° 5</i>	C4
6.5.2	Présenter son travail sur les scènes photographiques appropriées.	C3						
6.5.3	Entretenir son réseau pour développer de nouveaux projets et diffuser des images hors mandat.	C3						



Domaine de compétences opérationnelles N°7: Enrichissement du capital intellectuel



La richesse d'une activité créative implique de maintenir un regard attentif et constamment renouvelé sur les diverses cultures et sociétés, sans oublier d'actualiser ses connaissances techniques et juridiques.

Le photographe suit les diverses tendances culturelles, artistiques et sociales avec un esprit critique qui lui permet de développer sa créativité.

Cette démarche renforce son éthique professionnelle et lui donne l'occasion de se ressourcer intellectuellement.

Il porte une attention toute particulière aux réalisations proches de son domaine et aux travaux concurrents.

Il complète ses connaissances grâce à une formation continue.



7. Domaine de compétences opérationnelles: Enrichissement du capital intellectuel

Compétence opérationnelle 7.1: Développer une éthique professionnelle

Le photographe est conscient des implications de la pratique de son métier, notamment en matière de propriété intellectuelle et de droit à l'image. Il connaît et respecte le cadre légal et applique les règles en usage dans la profession. Le photographe sait lire et interpréter les images, et il développe un regard critique, y compris sur les siennes.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 4: Stratégie de formation
 CM 7: Pensée et action écologiques
 CM 8: Santé et sécurité au travail
 CM 9: Législation

Compétences sociales et personnelles

CSP 1: Éthique professionnelle
 CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 7: Civilité, discrétion et communication
 CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
7.1.1	Développer avec discernement une éthique professionnelle dans la pratique quotidienne de son activité.	C5	7.1.1	Évaluer les diverses implications de la pratique du métier, notamment les possibles répercussions contraires à l'éthique professionnelle.	C6	7.1.1	Analyser les informations obtenues concernant l'éthique professionnelle et les droits propres à l'image. <i>cours n° 5</i>	C5
7.1.2	Respecter scrupuleusement les différentes lois relatives à la profession.	C3	7.1.2	Expliquer de manière exhaustive les différentes lois relatives à la profession.	C2			
7.1.3	Respecter scrupuleusement les prescriptions relatives à la sécurité au travail et celles se rapportant à la protection de l'environnement.	C3	7.1.3	Expliquer précisément les prescriptions relatives à la sécurité au travail et celles se rapportant à la protection et aux systèmes de gestion de l'environnement.	C2			
7.1.4	Rechercher les sens multiples de l'image: contexte, destination, impact, dérive, etc.	C3	7.1.4	Analyser précisément les sens multiples d'une image: contexte, destination, impact, dérive, etc.	C4			
7.1.5	Reconnaître les aspects techniques de l'image: point de vue, cadrage, manipulation, lumière, etc.	C2	7.1.5	Analyser distinctement les aspects techniques de l'image: point de vue, cadrage, manipulation, lumière, etc.	C4			



7. Domaine de compétences opérationnelles: Enrichissement du capital intellectuel

Compétence opérationnelle 7.2: Stimuler sa curiosité intellectuelle

Le photographe est concerné par l'actualité et ses implications socioculturelles. Il s'intéresse à la création artistique, à l'histoire de l'art et, notamment, à celle de la photographie. Cette curiosité stimule sa créativité.

Compétences méthodologiques

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
CM 5: Sens de l'innovation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 4: Formation permanente
CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
7.2.1	Entretenir régulièrement son bagage culturel par des visites d'expositions, des lectures (magazines papier ou web), des sorties (conférences, théâtres, cinémas, concerts), etc.	C2	7.2.1	Reconnaître l'offre culturelle: expositions, magazines, spectacles, conférences, musées, associations, etc.	C2	7.2.1	Synthétiser les éléments perçus lors d'une rencontre avec un acteur de la scène culturelle. <i>cours n° 5</i>	C5
7.2.2	Analyser le contenu des dernières visites d'expositions, lectures, sorties, etc.	C4	7.2.2	Expliquer le «Qui, Quoi, Comment, Pourquoi» concernant les dernières visites d'expositions, lectures, sorties, etc.	C2			
7.2.3	Rechercher activement des sources d'information propres à stimuler sa créativité.	C3	7.2.3	Présenter de manière synthétique une revue de presse généraliste et artistique.	C3			
7.2.4	Identifier les étapes importantes de l'histoire de la photographie, tant sur les plans techniques qu'artistiques.	C4	7.2.4	Analyser les étapes importantes de l'histoire de la photographie et leurs influences sur le monde de l'art.	C2			
			7.2.5	Actualiser ses connaissances d'une deuxième langue, par exemple l'anglais, pour la consolidation des échanges avec les clients et partenaires.	C2			



7. Domaine de compétences opérationnelles: Enrichissement du capital intellectuel

Compétence opérationnelle 7.3: Perfectionner ses connaissances techniques

Le photographe est attentif à l'évolution technologique et l'intègre grâce à une formation continue, indispensable à l'évolution de ses compétences.

Compétences méthodologiques

CM 3: Stratégies d'information, de communication et de marketing
 CM 4: Stratégie de formation
 CM 6: Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 4: Formation permanente
 CSP 9: Approche créative, art et culture

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
7.3.1	Choisir différentes sources d'information: visites d'expositions professionnelles, lectures de magazines techniques (papier ou web), conférences, associations professionnelles, formation continue, etc.	C6	7.3.1	Identifier les sources d'informations: visites d'expositions professionnelles, lectures de magazines techniques (papier ou web), conférences, associations professionnelles, formation continue, etc.	C4	7.3.1	Examiner de quelle façon les informations sont sélectionnées dans une agence de publicité, un atelier de graphiste ou une rédaction presse. <i>cours n° 4</i>	C4
7.3.2	Participer activement à des discussions concernant les évolutions technologiques.	C4	7.3.2	Synthétiser les informations relatives aux évolutions technologiques.	C5			
7.3.3	Expérimenter les caractéristiques techniques des nouveaux équipements à disposition.	C4	7.3.3	Reconnaître les caractéristiques techniques d'un nouvel équipement et son potentiel.	C2			
			7.3.4	Actualiser ses connaissances d'une deuxième langue, par exemple l'anglais, pour une meilleure compréhension de la documentation technique.	C2			



Domaine de compétences opérationnelles N°8: Entretien du capital matériel



Le matériel photographique, technologiquement sophistiqué, implique des investissements importants. L'équipement du photographe doit faire l'objet d'une attention constante, car la qualité de son travail en dépend.

Le photographe prend soin de son matériel, l'entretient régulièrement et tient un inventaire. Le succès de son activité est lié au choix judicieux du matériel et à son bon fonctionnement. Il maintient des relations suivies avec les fournisseurs et s'informe de l'évolution des outils et des techniques.



8. Domaine de compétences opérationnelles: Entretien du capital matériel

Compétence opérationnelle 8.1: Rencontrer les fournisseurs

Le photographe maintient et développe son réseau de fournisseurs professionnels. Il se tient informé et participe aux événements et présentations, notamment par le biais de son association professionnelle.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 4: Stratégie de formation
 CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 4: Formation permanente
 CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
8.1.1	Reconnaître les différents fournisseurs de matériel présents sur le marché.	C2	8.1.1	Différencier les fournisseurs de matériel présents sur le marché et leurs spécificités.	C2	8.1.1	Déterminer quels sont les moyens pour maintenir à jour ses connaissances techniques et faire évoluer son matériel. <i>cours n° 5</i>	C3
8.1.2	Utiliser les informations des fournisseurs en les tenant à jour.	C3	8.1.2	Différencier le potentiel d'innovation des fournisseurs en matière d'économie d'énergie et d'utilisation durable des ressources.	C2			
8.1.3	Participer aux diverses manifestations et présentations d'équipements professionnels.	C3	8.1.3	Expliquer les avantages à prendre part aux manifestations et présentations se rapportant à son métier.	C2			
8.1.4	Participer aux réunions de son association professionnelle.	C3	8.1.4	Reconnaître les avantages de prendre part aux réunions de son association professionnelle.	C2			



8. Domaine de compétences opérationnelles: Entretien du capital matériel

Compétence opérationnelle 8.2: Connaître et choisir le matériel-photo

Le photographe se tient au courant de l'évolution des techniques photographiques et du matériel professionnel. Il doit contrôler régulièrement l'adéquation de son équipement à son travail. Il envisage l'acquisition ou la location de matériel en fonction de ses projets et de ses ressources.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
 CM 4: Stratégie de formation
 CM 7: Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
 CSP 4: Formation permanente
 CSP 10: Appartenance professionnelle

Objectifs évaluateurs								
N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
8.2.1	Procéder à la recherche et à l'analyse de nouveaux équipements photographiques et informatiques.	C3	8.2.1	Décrire les différents progrès techniques ouvrant de nouvelles perspectives.	C2			
8.2.2	Procéder de manière réfléchie à l'achat ou à la location du matériel en fonction de ses projets et de ses ressources, en tenant compte des aspects écologiques.	C3	8.2.2	Expliquer de manière détaillée et argumentée les raisons du choix d'un équipement.	C2			
8.2.3	Actualiser régulièrement son équipement photographique, informatique et ses logiciels, en tenant de la protection de l'environnement.	C2	8.2.3	Reconnaître des exemples de bonnes pratiques ainsi que l'historique de la protection de l'environnement au sein de la profession.	C2			



8. Domaine de compétences opérationnelles: Entretien du capital matériel

Compétence opérationnelle 8.3: Entretien du matériel et ranger l'atelier

Le photographe effectue régulièrement l'entretien et l'inventaire de son équipement.
Il planifie les révisions et les réparations qu'il fait effectuer par des spécialistes. Il procède au rangement de ses locaux pour les maintenir opérationnels.
Il en examine ponctuellement l'ergonomie et l'agencement.

Compétences méthodologiques

CM 2: Approches interdisciplinaire et systémique
CM 4: Stratégie de formation
CM 7: Pensée et action écologiques
CM 8: Santé et sécurité au travail

Compétences sociales et personnelles

CSP 2: Écouter, analyser et comprendre
CSP 3: Autonomie, responsabilité et comprendre

Objectifs évaluateurs

N°	Entreprise	NT	N°	Ecole	NT	N°	Cours interentreprises	NT
8.3.1	Entretien régulièrement et de manière adaptée son équipement professionnel.	C3	8.3.1	Décrire les interventions nécessaires à l'entretien de son équipement professionnel.	C2	8.3.1	Examiner les différents procédés existants sur le marché permettant un entretien adapté à son équipement professionnel. <i>cours n° 5</i>	C4
8.3.2	Contrôler la fonctionnalité de son équipement en le testant régulièrement.	C4	8.3.2	Expliquer les tests possibles relatifs à la fonctionnalité de son matériel.	C2			
8.3.3	Procéder aux éventuelles réparations ou les confier à un spécialiste.	C3	8.3.3	Décrire précisément les différentes méthodes de réparation.	C2			
8.3.4	Concevoir un système fonctionnel de rangement et d'agencement des locaux.	C5	8.3.4	Expliquer la nécessité d'un système de rangement du matériel et d'agencement des locaux.	C2			
8.3.5	Établir minutieusement un inventaire du matériel photographique, informatique et du mobilier.	C3	8.3.5	Expliquer de manière détaillée l'établissement d'un inventaire et les éléments qu'il doit contenir.	C2			

PARTIE B: Tableau des leçons





Domaines d'enseignement professionnel	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
1. Maîtrise des techniques de prise de vue	80	80	40	40	240
2. Préparation de la prise de vue	80	60	-	-	140
3. Réalisation de la prise de vue	60	60	40	-	160
4. Réalisation de la postproduction	140	140	40	40	360
5. Exécution des tâches administratives	-	-	-	40	40
6. Connaissance des marchés	120	100	40	40	300
7. Enrichissement du capital intellectuel	-	80	-	40	120
8. Entretien du capital matériel	40	-	40	-	80
Total enseignement professionnel	520	520	200	200	1440
Enseignement culture générale	120	120	120	120	480
Sport	80	80	40	40	240
Total des leçons	720	720	360	360	2160
Nombre de jours de cours*	2	2	1	1	

*Chaque jour de cours comporte 9 périodes (leçons) d'une durée de 45 minutes

L'enseignement professionnel fait l'objet d'une note globale semestrielle.

PARTIE C: Cours interentreprises





1. But

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation professionnelle pratique ainsi que la formation de l'école professionnelle. La fréquentation des cours interentreprises est obligatoire pour tous les apprentis.

2. Organisme responsable

L'Union Suisse des Photographes Professionnels (USPP) est l'organisme responsable pour les cours interentreprises.

3. Organes

Les organes des cours sont:

- a. La commission de surveillance (commission de la formation professionnelle USPP).
- b. La commission des cours (une représentation appropriée au sein de la commission est attribuée au canton-siège et à l'école).

4. Convocation

Le centre de cours interentreprises, en accord avec l'autorité cantonale concernée, convoque les apprentis.

La convocation sera remise en main propre à la personne par l'entreprise formatrice.

Lorsqu'un apprenti est absent des cours interentreprises (maladie, accident, service militaire ou civil, ou autres obligations légales), la formatrice / le formateur doit immédiatement signifier par écrit les raisons de cette absence au centre des cours, à l'attention de l'autorité cantonale concernée.



4. Durée, périodes, contenu

Domaines de compétences opérationnelles	Cours interentreprises			Note d'évaluation	Jours de cours à 8 heures
	Thème: Production	Thème: Intégration	Thème: Conception, diffusion		
1. Maîtrise des techniques de prise de vue	•				
2. Préparation de la prise de vue	•	•			
3. Réalisation de la prise de vue	•				
4. Réalisation de la postproduction	•	•	•		
5. Exécution des tâches administratives		•	•		
6. Connaissance des marchés		•	•		
7. Enrichissement du capital intellectuel		•	•		
8. Entretien du capital matériel		•			
1 ^{re} année	3 jours <i>cours n°1</i>	3 jours <i>cours n°2</i>	—	Oui	6 jours
2 ^e année	3 jours <i>cours n°3</i>	3 jours <i>cours n°4</i>	—	Oui	6 jours
3 ^e année	—	—	4 jours <i>cours n°5</i>	Oui	4 jours
4 ^e année	—	—	—	—	—
Total	6 jours	6 jours	4 jours		16 jours

Une note est prévue après chaque cours interentreprises; leur moyenne est intégrée à la note d'expérience.



Thème: Production

Ce thème intègre tous les aspects de la pratique du métier, le «savoir-faire» en quelque sorte. Il permet au photographe de découvrir d'autres équipements, généralement à la pointe de la technique, que ceux qu'il utilise dans sa pratique quotidienne.

Le photographe s'intègre à l'équipe d'un studio photographique dont l'activité est spécifique. Il expérimente le matériel mis à sa disposition et examine comment il est utilisé: chambres techniques, sources de lumière, accessoires, etc. Il analyse la façon dont un grand studio est organisé et différencie notamment l'aménagement du plateau de prise de vue photographique d'un plateau d'images animées et il découvre de quelle manière un tournage est structuré. Il examine l'organisation du flux du travail.

Le photographe s'intègre à la production d'un laboratoire numérique, afin d'expérimenter les équipements informatiques qui sont utilisés: saisie d'image, color management system, imprimante, plotter, logiciels spécifiques au traitement d'images, etc. Il examine l'organisation du flux du travail.

Le photographe s'intègre à la production d'un laboratoire argentique, afin d'expérimenter les équipements de laboratoire qui sont utilisés: cuves, machines de développement noir-blanc et couleurs, agrandisseurs, finition, etc. Il analyse les méthodes de restauration d'images. Il examine de quelle manière un laboratoire argentique est organisé.

A la suite des cours, le photographe réalise un travail qu'il présente avec des images prises durant le déroulement des cours (prise de vue technique, reportage, images animées). Ce travail est évalué.

Les cours peuvent se dérouler dans un grand studio photographique, de télévision, vidéo, ou film, une institution avec service photo (canton, multinationale, police, OG, ONG) ou un laboratoire.



Thème: Intégration

Ce thème a pour but de sensibiliser le photographe aux divers intervenants qui se situent en amont et en aval de son travail. Il permet au photographe de reconnaître comment il est intégré dans la chaîne de production. Il peut ainsi évaluer les attentes techniques et/ ou intellectuelles qui se manifesteront lors d'une collaboration potentielle.

Le photographe découvre le fonctionnement d'une agence de communication et/ou d'un atelier de graphiste, ce qui lui permet d'analyser de quelle façon les mandats confiés aux photographes sont définis et préparés. Il examine l'organisation du flux du travail.

Le photographe découvre le fonctionnement d'une rédaction (presse quotidienne ou magazine), ce qui lui permet d'analyser de quelle façon les mandats confiés aux photographes sont définis et préparés. Il examine l'organisation du flux du travail.

Le photographe découvre le fonctionnement d'une imprimerie ou d'un autre intervenant de la chaîne des arts graphiques (préresse, etc.), afin d'identifier comment les images photographiques sont traitées et/ou imprimées. Il examine l'organisation du flux du travail.

Le photographe rencontre et dialogue avec un fournisseur, afin reconnaître et d'expérimenter la diversité des équipements photographiques et leurs spécificités. Il identifie le déroulement d'un entretien et les pratiques usuelles de vente de matériel. Il comprend l'organisation du travail et, notamment, celle du stock.

A la suite des cours, le photographe réalise une brochure qu'il conçoit avec des textes et des images prises durant le déroulement du cours (prise de vue technique, reportage, images animées). Ce travail est évalué.

Les cours peuvent se dérouler dans une agence de communication, un atelier de graphiste, une rédaction presse, un imprimeur, un atelier préresse ou chez un fournisseur.



Thème: Conception, diffusion

Ce thème ambitionne de faire prendre conscience au photographe des aspects intellectuels et complémentaires propres à son travail.

Le photographe dialogue avec des acteurs de la vie culturelle (créateur, galeriste ou collectionneur, par exemple), pour comprendre les spécificités du monde de l'art. Il reconnaît et analyse les différents aspects de présentation ou de conservation de l'image photographique dans cet environnement. Il évalue les attentes intellectuelles ou techniques existantes dans le milieu artistique à l'égard d'un photographe.

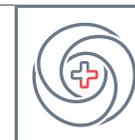
Le photographe dialogue avec un avocat spécialiste des droits inhérents à l'image et à la profession. Il évalue les enjeux de cet aspect essentiel du métier et il analyse les solutions qui répondent aux divers problèmes juridiques qui peuvent se poser dans la pratique.

Le photographe prend part à une réunion de l'association professionnelle. A cette occasion, il rencontre des photographes actifs sur le marché, avec qui il peut dialoguer et aborder des questions spécifiques.

A la suite de ce cours, le photographe répond à un questionnaire se rapportant au déroulement du cours. Ce travail est évalué.

Le cours peut se dérouler dans une galerie, un musée, chez un artiste ou un collectionneur et en rencontrant un avocat.

PARTIE D: Procédure de qualification





La procédure de qualification est organisée selon le tableau «Domaines de qualification» en page suivante.
Elle vise à vérifier si les objectifs évaluateurs fixés dans le cadre de l'école, de l'entreprise et des cours interentreprises, ainsi que les compétences méthodologiques, sociales et personnelles du présent plan de formation sont atteints.
Un guide relatif à la procédure de qualification en décrit les modalités.
Il est tenu à jour par les Ortra concernées en fonction de l'évolution de la profession.

1. Organisation

L'organisation des examens est du ressort de l'autorité cantonale compétente.
L'examen final se déroule au sein de l'entreprise formatrice, d'une autre entreprise adaptée ou d'une école professionnelle.
Les postes de travail et les équipements nécessaires en parfait état sont mis à la disposition des candidats.

1.1. Inscription à la procédure de qualification

L'inscription à la procédure de qualification s'effectue auprès de l'office de formation professionnelle compétent.
Pour les personnes en formation ayant des conditions d'admission particulières, les art. 32 OFPr, resp. 34 al 2 LFPr. sont applicables.

1.2. Convocation du candidat

La convocation à la procédure de qualification est effectuée par la division des examens de l'office de formation professionnelle.

1.3. Barème des notes

Conformément à l'art. 34 OFPr, une note entière ou une demi-note est attribuée à chaque point d'appréciation.
La note globale de chaque domaine de qualification est arrondie à la première décimale.

Notes Appréciation des prestations

6	très bien
5	bien
4	satisfaisant aux exigences minimales
3	faible
2	très faible
1	inutilisable ou non exécuté



2. Domaines de qualification

3. Note d'expérience

Domaines de compétences opérationnelles	2.1. Travail pratique		2.2. Connaissances professionnelles	2.3. Culture générale	Note d'expérience	
	2.1.1. Portfolio 30%	2.1.2. TPP 70%			3.1. CIE 50%	3.2. EP 50%
Pondération note finale	50%		15%	20%	15%	
Durée	24 heures*		4 heures			
Note éliminatoire	Oui		—	—	—	—
1. Maîtrise des techniques de prise de vue	Présentation, commentaire et entretien d'examen	sous-position 2.1.2.1	Travail écrit	Examen régi selon l'ordonnance de l'OFFT	Moyenne des notes des cours interentreprises	Moyenne des notes semestrielles
2. Préparation de la prise de vue		sous-position 2.1.2.2				
3. Réalisation de la prise de vue		sous-position 2.1.2.3				
4. Réalisation de la postproduction		sous-position 2.1.2.4				
5. Exécution des tâches administratives						
6. Connaissance des marchés						
7. Enrichissement du capital intellectuel						
8. Entretien du capital matériel						

* dont une ½ heure consacrée à la présentation, au commentaire et à un entretien d'examen sur le portfolio



2.1.1. Portfolio

Un travail personnel sous la forme d'un portfolio est réalisé en entreprise par le candidat durant sa dernière année de formation, selon les critères définis (forme et contenu) par la Commission de certification.

Le portfolio est évalué dans le cadre de l'examen, lors d'une présentation orale d'une durée d'une demi-heure devant la Commission de certification.

Le portfolio est noté par la Commission de certification selon l'échelle et le barème en vigueur.

Il représente le 30% de la note du travail pratique.

Le portfolio permet d'évaluer les compétences sociales et personnelles du candidat: créativité, autonomie, sens du contact et présentation.

2.1.2. Travail pratique prescrit (TPP)

Le TPP est élaboré par la Commission de certification selon les Domaines de compétences 1 à 4 du présent plan de formation, et sa durée est de 23.5 heures (3 jours).

Les quatre sous-positions sont notées par la Commission de certification selon l'échelle et le barème en vigueur.

Il représente le 70% de la note du travail pratique.

N.B. Le portfolio et le TPP sont complémentaires. Ils permettent, selon les critères définis par la Commission de certification, d'évaluer des compétences différentes et additionnelles. Le portfolio et le TPP représentent le 50% de la note finale d'examen.

2.2. Connaissances professionnelles

L'examen final de Connaissances professionnelles se fait par écrit et permet de vérifier si les Domaines de compétences opérationnelles 1 à 8 sont acquis.

L'examen dure 4 heures. Il n'y a pas de sous-position et la note est arrondie à une demie ou à une note entière.

L'examen est calculé selon l'échelle et le barème fédéral en vigueur. Il représente le 15% de la note finale d'examen.

2.3. Culture générale

L'examen final de Culture générale est régi selon l'ordonnance de l'OFFT relative aux prescriptions minimales sur la culture générale dans la formation initiale.

Il représente le 20% de la note finale d'examen.

3. Note d'expérience

La note d'expérience est constituée pour 50% de la moyenne des notes des cours interentreprises et pour 50% de la moyenne des notes semestrielles de l'enseignement professionnel.

L'ensemble de ces notes est calculé selon l'échelle et le barème fédéral en vigueur.

Il représente le 15% de la note finale d'examen.

Glossaire



**Argentique**

Un appareil photo argentique désigne un équipement traditionnel utilisant un film. On emploie aussi le terme analogique.

Balance des blancs

La balance des blancs est l'opération qui consiste à corriger la colorimétrie d'une photo en fonction du type d'éclairage, afin d'éviter toute dominante colorée.

Capteur

Le capteur est un système électronique qui transforme la lumière en signaux électriques.

Ces signaux sont ensuite convertis en valeurs numériques reflétant l'intensité des couleurs de chaque point de l'image.

Chambre technique

La chambre technique est l'héritière des premiers appareils photographiques qui utilisaient des négatifs sur plaques de verre.

Les chambres qui ont des dimensions de 9 x 12 cm à 20 x 25 cm sont appelées «grand format». Dans le cas d'utilisation d'un dos numérique, la surface du capteur est plus grande (+ de 20 mégapixels) et permet une définition tout à fait remarquable. De nos jours, la chambre photographique est encore très utilisée en studio, pour la prise de vue d'objets, la publicité, la mode, la photo d'art ou en photo d'architecture.

Casting

Le terme casting est un anglicisme désignant le fait de choisir parmi des candidats ceux qui pourront participer à l'évènement pour lequel ils postulent: un catalogue, une campagne publicitaire un film, etc. On l'utilise par extension lors de la recherche d'objets ou d'accessoires.

Cellule

Dispositif permettant de mesurer la lumière, afin de régler l'exposition d'un appareil photo.

Contraste

Le contraste est l'écart de luminosité entre les hautes et les basses lumières.

Contre jour

Se dit lorsqu'une source importante d'éclairage se trouve derrière le sujet à photographier.

Définition de l'image

La définition d'une image correspond à sa finesse et donc au nombre de pixels horizontaux et verticaux la composant.

Diaphragme

Le diaphragme est un mécanisme qui détermine la quantité de lumière qui traverse l'objectif.

Le plus souvent, il s'agit d'un «iris» mécanique composé de lamelles mobiles.



Exposition

L'exposition est la combinaison d'une certaine ouverture de diaphragme et d'une certaine vitesse d'obturation. L'obturateur détermine la durée pendant laquelle le capteur numérique ou le film seront exposés, autrement dit le temps de pose ou encore la durée d'exposition.

Flash

Un flash est un dispositif produisant une lumière pendant un très court laps de temps (environ 1/1000 de seconde).

En photographie professionnelle, le flash est utilisé comme éclairage de studio, aussi bien pour le portrait que pour la photographie d'objets.

Le flash peut aussi être utilisé en extérieur comme éclairage d'appoint pour atténuer les ombres, par exemple dans le cas d'un sujet en contre-jour, pour illuminer une scène trop sombre ou pour fixer des mouvements rapides.

Format de fichier

Un format de fichier est une méthode d'écriture et de stockage. Les photos numériques peuvent être sauvegardées en plusieurs formats: JPEG, RAW ou TIFF par exemple.

Haute lumière / basse lumière

Le terme haute lumière désigne les zones les plus claires de l'image. Le terme basse lumière désigne les zones les plus foncées de l'image.

HMI

Il s'agit d'une famille de lampe aux halogénures métalliques, de la famille des lampes à arc, dont la température de couleur est très proche de la lumière du jour (typiquement 5 600 K, généralement entre 4 500 et 6 000 K).

LED

La lampe LED ou lampe à DEL, est un type de lampe électrique utilisant des diodes électroluminescentes (en abrégé DEL, ou encore LED en anglais).

Lumière Incidente

On parle de lumière incidente lorsque celle-ci vient directement de la source lumineuse (à l'inverse d'une lumière réfléchie).

Lumière réfléchie

La lumière réfléchie est une lumière renvoyée par le sujet. C'est cette lumière qui impressionne la pellicule ou le capteur (à l'inverse d'une lumière incidente).

Mise au point

La mise au point est le réglage de la netteté de l'image pour une distance donnée.

Normes et standards

En photographie, la sensibilité ISO est l'échelle de mesure de la sensibilité des surfaces sensibles (pellicule en photographie argentique, capteur en photographie numérique). Cette norme a remplacé les anciennes normes ASA (American Standards Association) et DIN (allemande) en les combinant.

**Numérique**

La photographie numérique recouvre l'ensemble des techniques permettant l'obtention d'une photographie via l'utilisation d'un capteur électronique comme surface photosensible, ainsi que les techniques de traitement et de diffusion qui en découlent.

Numériser

Numériser une image consiste à la convertir en une image numérique pour que l'ordinateur puisse la lire et la travailler.

Objectif

L'objectif est un système optique composé de lentilles servant à focaliser la lumière sur le capteur numérique ou la surface du film.

Obturateur

L'obturateur est un mécanisme permettant de contrôler la durée d'exposition du capteur numérique ou du film.

Pixel

Le pixel, souvent abrégé px, est une unité de surface permettant de mesurer une image numérique. Son nom provient de la locution anglaise picture element, qui signifie «élément d'image». Le nombre de pixels donne la définition de l'image.

Postproduction

Ensemble des opérations réalisées après la prise de vue (tri, choix, retouche, traitement, sauvegarde, archivage).

Profondeur de champ

La profondeur de champ désigne la zone de netteté répartie autour du sujet pour un tiers en avant et pour deux tiers en arrière.

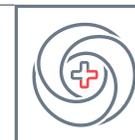
Résolution

La résolution exprimée par l'abréviation ppi (pixel per inch). On ne peut pas dire que la résolution caractérise l'image, mais plutôt sa représentation sur un écran ou une imprimante. Elle désigne aussi le nombre de pixels qu'un scanner peut extraire d'un document.

Temps de pose

Le temps de pose est la durée nécessaire pour qu'une surface sensible soit correctement exposée.

Approbation et entrée en vigueur



Approbation et entrée en vigueur



Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Lausanne, le 31 juillet 2012.

UNION SUISSE DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS (USPP)

Régis Colombo
Président

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'art. 8, al. 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de Photographe CFC / Photographe CFC du 31 juillet 2012.

Berne, le 31 juillet 2012.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Blaise Roulet

Annexes





Les documents suivants sont disponibles pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale de photographe:

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale	Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) 3003 Berne Téléphone 031 325 50 00 info@bbl.admin.ch www.ofcl.admin.ch Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) 3003 Berne Téléphone 058 462 21 29 www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung
Plan de formation	Union Suisse des Photographes Professionnels USPP Lausanne - Genève info@uspp.ch www.uspp.ch
Rapport de formation	CSFO/SDBB Centre suisse de services, formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière 3000 Berne 7 Téléphone 031 320 29 00 www.sdbb.ch
Directives sur les cours interentreprises	Union Suisse des Photographes Professionnels USPP Lausanne - Genève info@uspp.ch www.uspp.ch



Directives sur la procédure de qualification	Union Suisse des Photographes Professionnels USPP Lausanne - Genève info@uspp.ch www.uspp.ch
Formule de notation, rapport d'examen	Union Suisse des Photographes Professionnels USPP Lausanne - Genève info@uspp.ch www.uspp.ch CSFO/SDBB Centre suisse de services, formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière 3000 Berne 7 Téléphone 031 320 29 00 www.sdbb.ch
Liste des installations minimales	Union Suisse des Photographes Professionnels USPP Lausanne - Genève info@uspp.ch www.uspp.ch



Ce plan de formation a été réalisé grâce à la participation active des personnes suivantes, que nous remercions chaleureusement:

SEFRI:

Monsieur Toni Messner, responsable de secteur, formation professionnelle initiale;
Monsieur Columban Ruffner, responsable de projet.

IFFP:

Mesdames Caroline Meier Quevedo, Yvonne-Sylvia Constantin et Barbara Petrini, responsables de projets.

CSFP:

Madame Bernadette Fischli, secrétariat des commissions CSFP, développement des professions et formation initiale scolaire.

DGEP:

Monsieur Jean-Pierre Delacrétaz, chef de pôle, Canton de Vaud.

Les photographes:

Mesdames Elise Rebiffé, membre du comité de l'USPP, Maud Chablais, Catherine Leutenegger et Loan Nguyen;
Messieurs Régis Colombo, président de l'USPP, Roland Aellig, enseignant à la B:B Schule, Alexander Baran, Pierre Descombes,
Luca Fascini, Thierry Gauthey, enseignant au CEPV, Peter Maurer enseignant à F&F Schule, Gunnar Remane, enseignant à la B:B Schule,
Jacques Straesslé, Jean-Marc Yersin, conservateur du Musée Suisse de l'appareil photographique à Vevey, ainsi qu'Olivier Villard, caissier de l'USPP.

Et un merci tout particulier à:

Monsieur Michel Berney, directeur du CEPV, à Vevey,
Monsieur Sandi Paucic, enseignant Kunstgeschichte & Malerei, vice-recteur F&F Schule, à Zürich,
Monsieur Beat Trummer, vice-directeur B:B, responsable des arts visuels, à Bienne,
et à Monsieur Peter Maurer, photographe et enseignant à F&F Schule, pour la validation de la traduction du plan.

Mise en page: Point Carré Sàrl, Vevey;

Photos: Catherine Leutenegger, Clovis Baechtold, Jean-Philippe Daulte, Yves Ryncki;

Maison des Cantons: Danièle Lang;

Traduction: Martina Amstutz, Amstutz Übersetzungen.

Président commission de réforme USPP: Yves Ryncki

Commission de réforme USPP: Thierry Froidevaux